



LE TÉLÉTRAVAIL EN ÎLE-DE-FRANCE

Une pratique régulière pour un salarié francilien sur trois

Un tiers des salariés franciliens télétravaillent régulièrement

Stéphane Baux, Philippe Pottier (Insee)

En 2024, en Île-de-France, 32 % des salariés télétravaillent de manière régulière, c'est-à-dire au moins un jour par semaine. C'est le taux le plus élevé parmi les régions françaises. Le recours au télétravail en Île-de-France est plus développé chez les salariés occupant un poste de cadre ou travaillant dans les activités financières et dans l'information et la communication.

La pratique du télétravail est également plus fréquente chez les femmes, les diplômés du supérieur et les salariés avec plus d'un an d'ancienneté. Elle est plus développée dans le secteur privé et augmente avec la taille de l'entreprise.

INSEE FLASH ÎLE-DE-FRANCE

N° 109

Paru le : 17/02/2026

[Imprimer](#)

[Découvrir la collection](#)

DONNÉES
(XLS, 14 Ko)



Sommaire



1. QUELLE SOURCE POUR MESURER LE TÉLÉTRAVAIL ? ET COMMENT ?

2. QUE DISENT LES CHIFFRES ?

1.

QUELLE SOURCE POUR MESURER LE TÉLÉTRAVAIL ?



C'EST QUOI LE TÉLÉTRAVAIL ?



DÉFINITION

Le télétravail consiste à réaliser des tâches, qui auraient pu être exécutées sur le lieu habituel de travail, hors des locaux de son employeur, pendant ses horaires habituels de travail, en utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC).



A PARTIR DE QUOI ?

L'ENQUÊTE EMPLOI EN CONTINU

- Enquête de référence réalisée chaque année par l'Insee depuis 1950
- Enquête trimestrielle depuis 2003
- Quels objectifs ?
 - Mesurer le nombre de personnes en emploi, au chômage ou inactives (au sens du BIT)
 - Décrire ces populations selon différentes caractéristiques :
Sexe, âge, diplôme, catégorie socioprofessionnelle, type de contrat de travail, secteur d'activité
- Refonte en 2021
 - Introduction de plusieurs questions relatives au télétravail



A PARTIR DE QUOI ?

L'ENQUÊTE EMPLOI EN CONTINU : LE CHAMP

- Personnes vivant en logement ordinaire résidant habituellement en France
 - ↳ exclusion champ des personnes vivant en communauté (chambres, en maison de retraite, cité U, foyer de travailleurs, etc.)
- Personnes âgées de 15 à 89 ans (depuis 2021)
- Échantillon de 80 000 logements environ
- Un panel rotatif
 - Un logement est présent dans l'échantillon six trimestres consécutifs
 - Chaque trimestre, 1/6e de l'échantillon est renouvelé :
 - 1/6e = logements entrants (vague 1)
 - 1/6e = logements présents pour la 2ème fois (vague 2), etc.
 - 1/6e = logements sortants, présents pour la dernière fois (vague 6)
 - L'Enquête permet une observation en continu des caractéristiques des actifs



A PARTIR DE QUOI ?

L'ENQUÊTE EMPLOI EN CONTINU : LES QUESTIONS SUR LE TÉLÉTRAVAIL

Des questions spécifiques au télétravail* depuis 2021 dont

Une question pour mesurer la part des salariés qui télétravaillent au moins une journée par semaine

Nombre de jours de télétravail **par semaine**, au cours des 4 dernières semaines

1. Trois jours par semaine ou plus
2. Deux jours par semaine
3. Un jour par semaine
4. Moins
5. Non réponse

** Questions sur le télétravail uniquement posées aux salariés et entrants dans le champ de l'enquête chaque trimestre (1/6)*



A PARTIR DE QUOI ?

POUR L'ÉTUDE

QUI ? OÙ ?

*Salariés qui résident en Île-de-France
...et télétravaillent régulièrement au moins un jour par semaine*

QUAND ?

En 2024

COMMENT ET POURQUOI ?

Cumul des quatre trimestres de l'année 2024 ⇒ résultats «moyennés» sur l'année 2024

S'assurer de la robustesse des données au regard des intervalles de confiance (seuils fixés à 95 %)

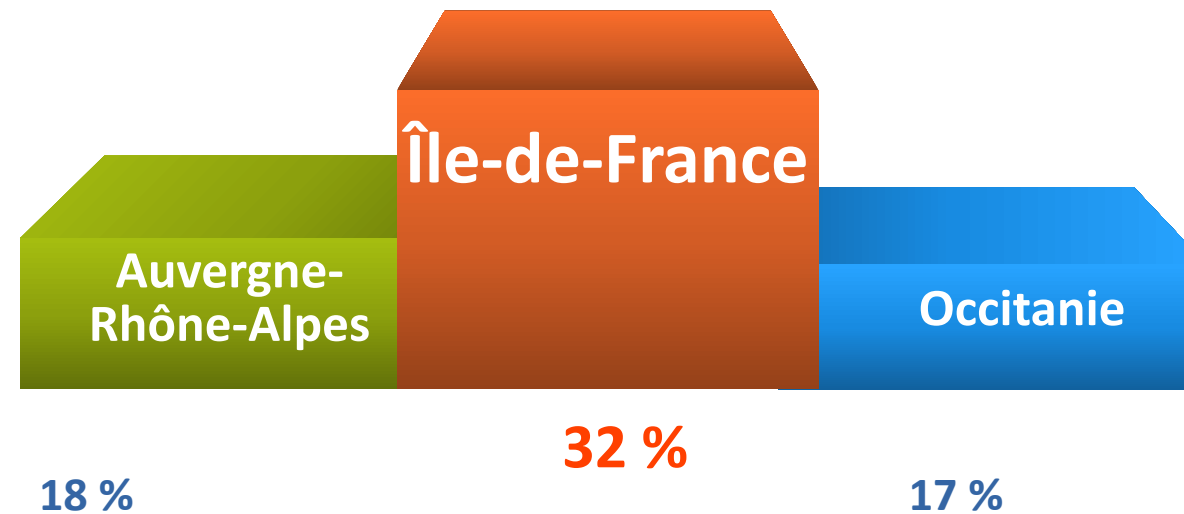
Environ 4000 salariés répondants en Île-de-France

2.

**QUE DISENT LES CHIFFRES
EN ÎLE-DE-FRANCE ?**

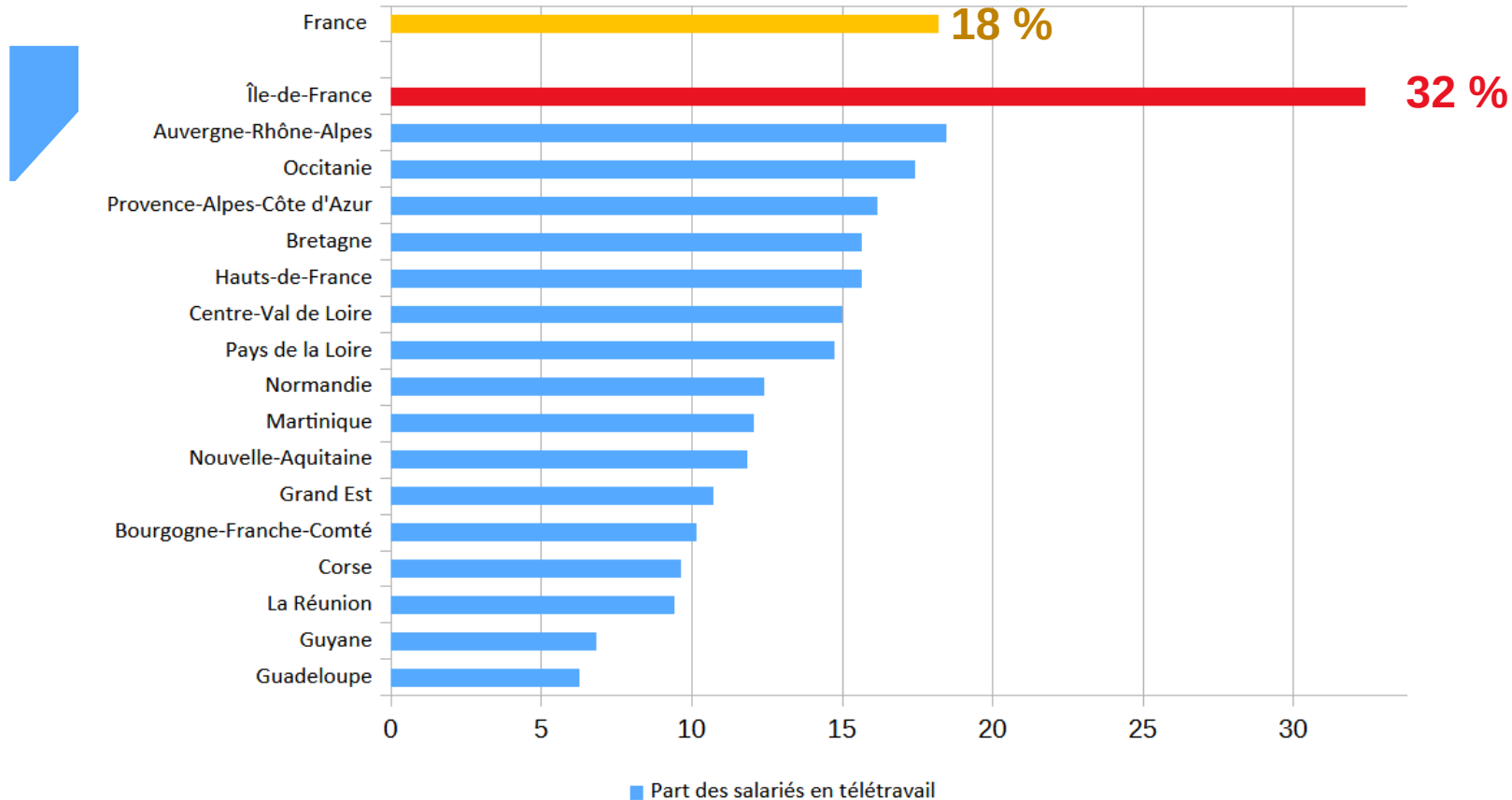
UN SALARIÉ FRANCILIEN SUR TROIS TÉLÉTRAVAILLE RÉGULIÈREMENT

PART DES SALARIÉS FRANCILIENS EN TÉLÉTRAVAIL AU MOINS UN JOUR PAR SEMAINE EN 2024



UN SALARIÉ FRANCILIEN SUR TROIS TÉLÉTRAVAILLE RÉGULIÈREMENT

PART DES SALARIÉS EN TÉLÉTRAVAIL AU MOINS UN JOUR PAR SEMAINE SELON LES RÉGIONS DE RÉSIDENCE EN 2024 (en %)



Lecture : Parmi les salariés résidant en Île-de-France , **32 %** télétravaillent régulièrement au moins un jour par semaine en 2024.

Champ : Personnes salariées en emploi résidant en logement ordinaire

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2024.

QUI TÉLÉTRAVAILLENT CHEZ LES SALARIÉS FRANCILIENS

SELON LE PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DU SALARIÉ

Part des salariés franciliens en télétravail au moins un jour par semaine selon différents critères socio-démographique en 2024 (en %)

SEXE

- Hommes : 30 %
- Femmes : 35 %

L'ÂGE

- Moins 25 ans de : 16 %
- De 25 à moins de 50 ans : 37 %
- Au moins 50 ans : 29 %

DIPLÔME

- Diplôme inférieur au baccalauréat : 5 %
- Baccalauréat : 16 %
- Diplôme du supérieur : 34 %
(hors bac+3 ou plus)
- Bac+3 ou plus : 53 %

*Champ : Personnes salariées en emploi résidant en logement ordinaire en Île-de-France.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2024.*

QUI TÉLÉTRAVAILLENT CHEZ LES SALARIÉS FRANCILIENS ?

LA FRÉQUENCE DU TÉLÉTRAVAIL VARIE SELON LE **STATUT** DU SALARIÉ DANS L'ENTREPRISE

Part des salariés franciliens en télétravail au moins un jour par semaine selon le statut du salarié dans l'entreprise en 2024 (en %)

SELON L'ANCIENNETÉ

- Moins d'un an d'ancienneté : 24 %
- Un an ou plus d'ancienneté : 34 %

SELON LE TYPE DE CONTRAT

- Autres contrats : 16 %
- EDI : 35 %
(Emploi à durée indéterminée)

SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

- Temps partiel : 17 %
- Temps complet : 35 %

Champ : Personnes salariées en emploi résidant en logement ordinaire en Île-de-France.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2024.

QUI TÉLÉTRAVAILLENT CHEZ LES SALARIÉS FRANCILIENS

LA FRÉQUENCE DU TÉLÉTRAVAIL VARIE SELON LE **STATUT** DE LEUR EMPLOYEUR

Part des salariés franciliens en télétravail au moins un jour par semaine selon le statut de l'entreprise en 2024 (en %)

SELON LA NATURE DE L'EMPLOYEUR

- Secteur public : 22 %
- **Secteur privé : 35 %**

SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

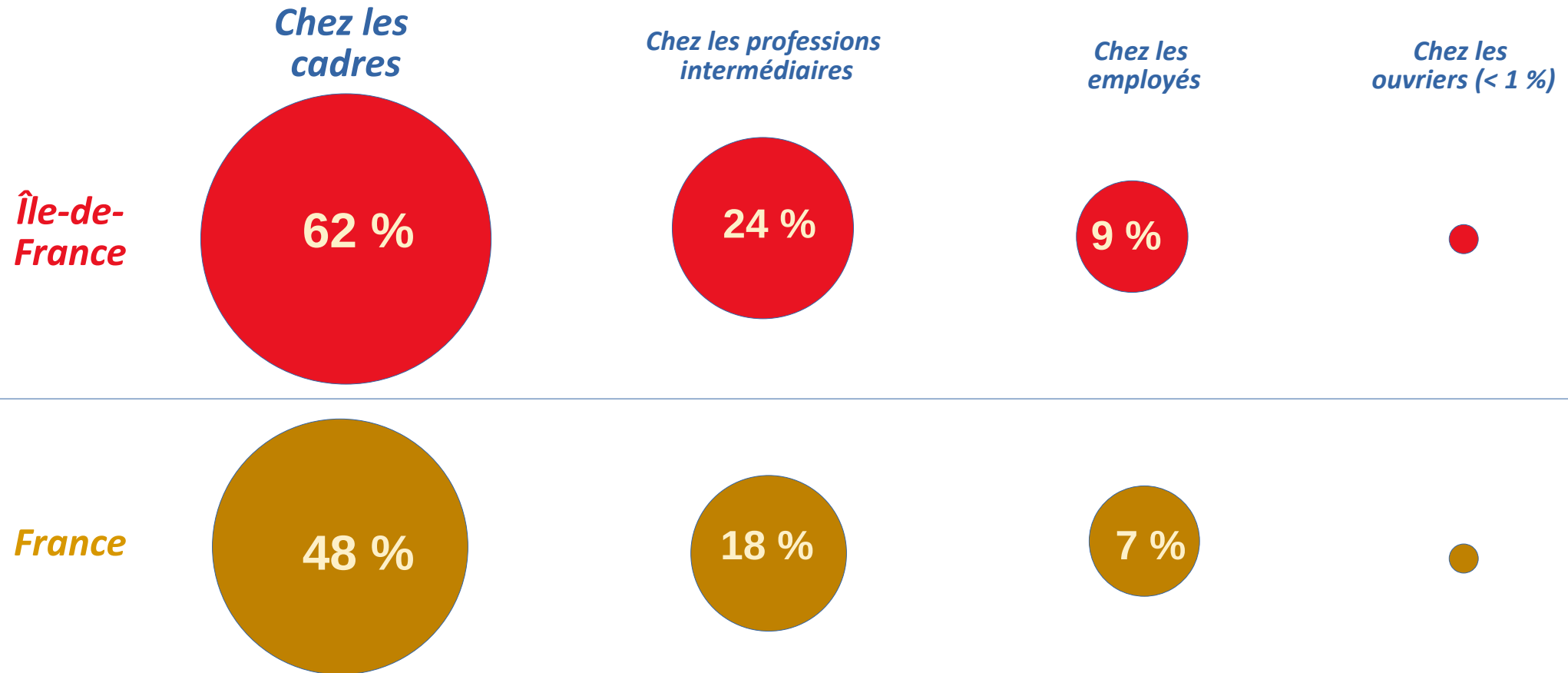
- moins de 50 salariés : 18 %
- de 50 à moins de 250 salariés : 33 %
- **250 salariés ou plus : 50 %**

*Champ : Personnes salariées en emploi résidant en logement ordinaire en Île-de-France.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2024.*

QUI TÉLÉTRAVAILLENT CHEZ LES SALARIÉS FRANCILIENS

LES CADRES PLUS SOUVENT EN TÉLÉTRAVAIL

Part des salariés franciliens en télétravail au moins un jour par semaine par catégorie socioprofessionnelle en 2024 (en %)

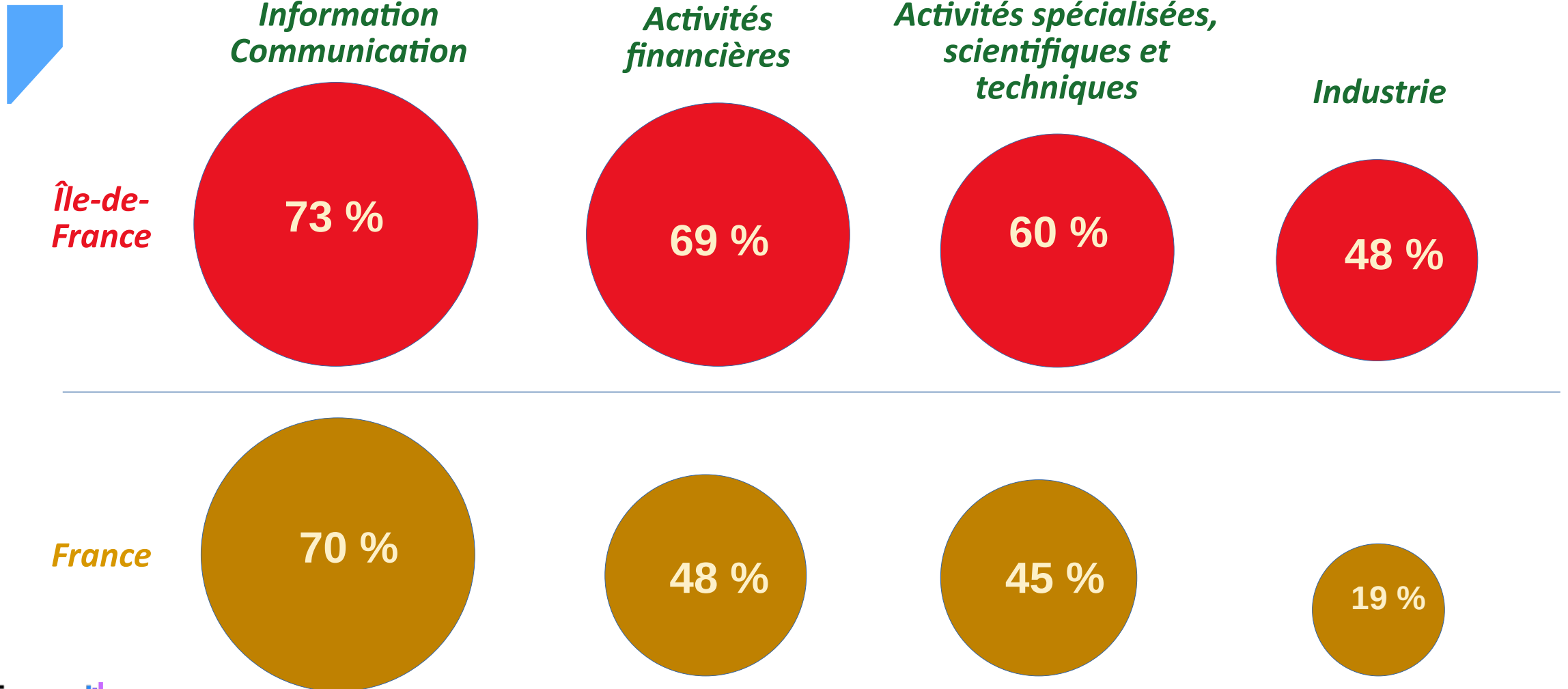


Champ : Personnes salariées en emploi résidant en logement ordinaire en Île-de-France.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2024.

QUI TÉLÉTRAVAILLENT CHEZ LES SALARIÉS FRANCILIENS

UNE PRATIQUE RÉGULIÈRE POUR TROIS SALARIÉS SUR QUATRE DANS LES SECTEURS **INFORMATION/COMMUNICATION**

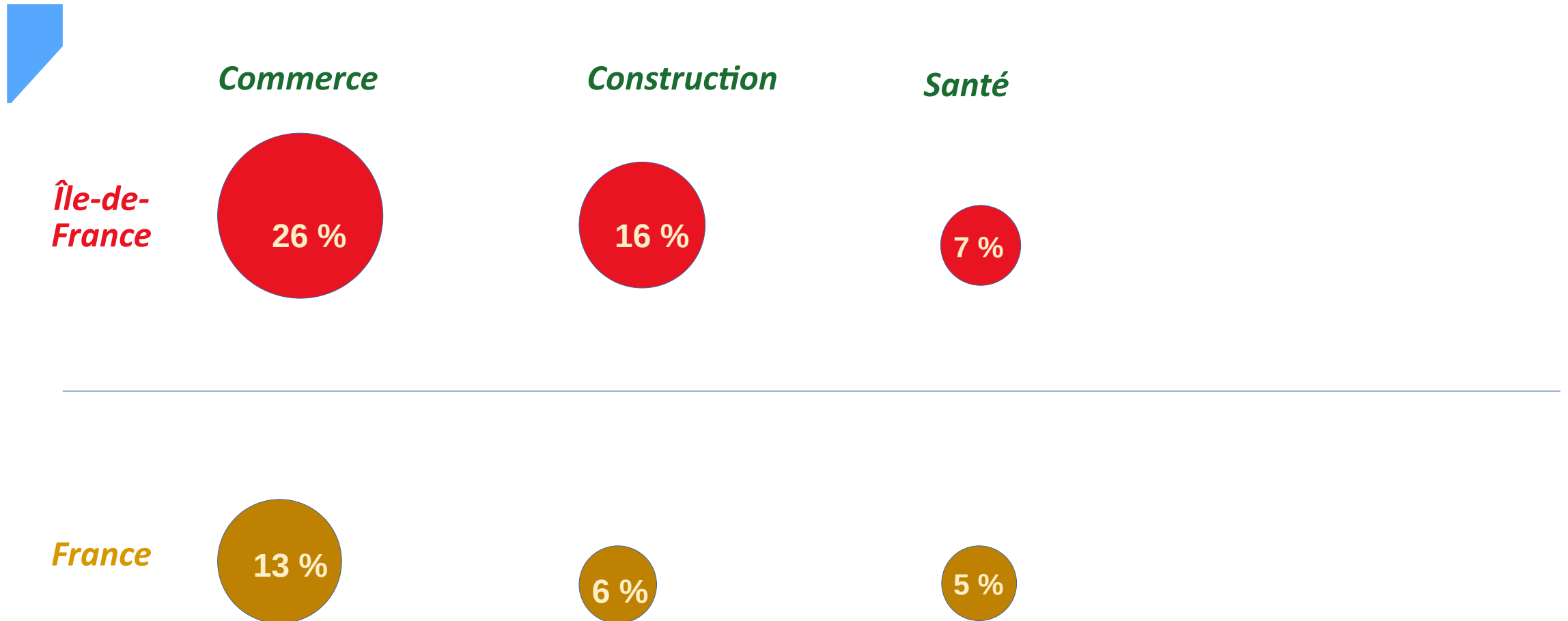
Part des salariés franciliens en télétravail au moins un jour par semaine selon le secteur d'activité de leur employeur en 2024 (en %)



QUI TÉLÉTRAVAILLENT CHEZ LES SALARIÉS FRANCILIENS

UNE PRATIQUE MOINS FRÉQUENTE DANS CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Part des salariés franciliens en télétravail au moins un jour par semaine selon le secteur d'activité de leur employeur en 2024 (en %)



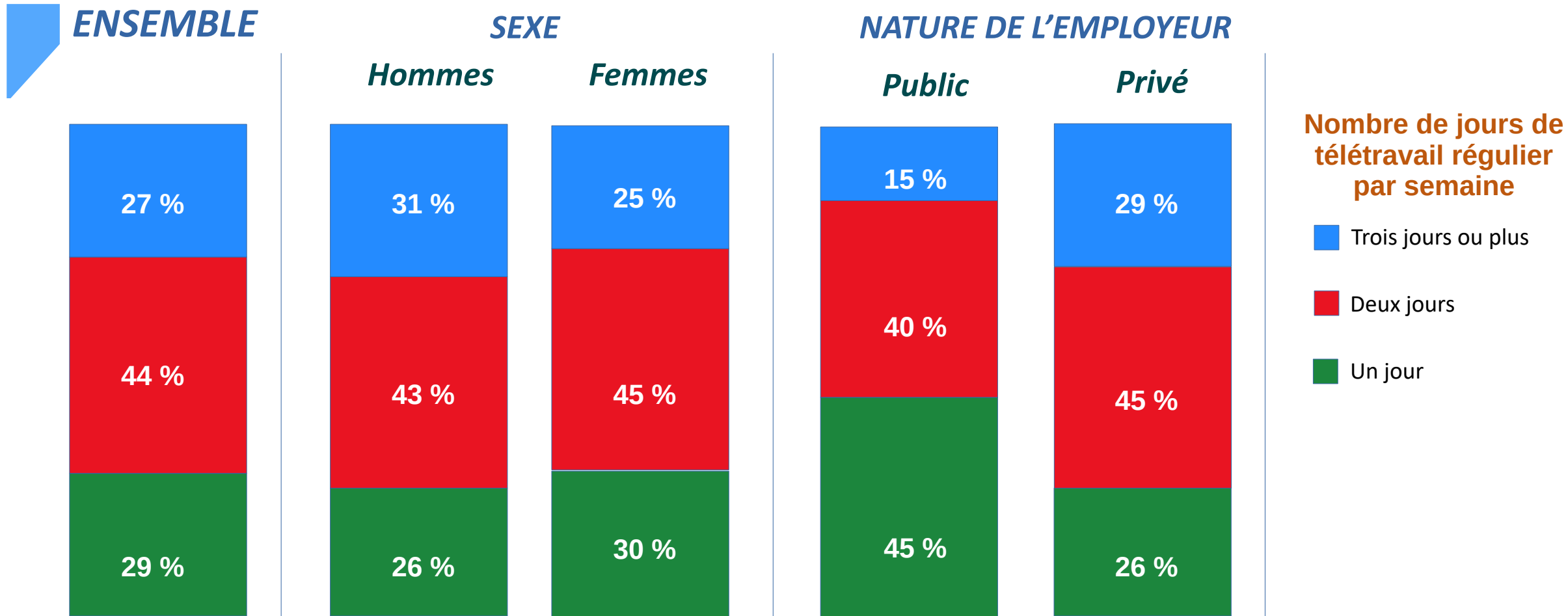
Champ : Personnes salariées en emploi résidant en logement ordinaire en Île-de-France.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2024.

QUE DISENT LES CHIFFRES EN ÎLE-DE-FRANCE ?

QUI TÉLÉTRAVAILLENT CHEZ LES SALARIÉS FRANCILIENS

COMBIEN DE JOURS TÉLÉTRAVAILLÉS CHEZ LES SALARIÉS FRANCILIENS EN TÉLÉTRAVAIL ?

Répartition selon le nombre de jours de télétravail par semaine des salariés franciliens avec au moins un jour de télétravail 2024 (en %)



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Un tiers des salariés franciliens télétravaillent régulièrement

Stéphane Baux, Philippe Pottier (Insee)

En 2024, en Île-de-France, 32 % des salariés télétravaillent de manière régulière, c'est-à-dire au moins un jour par semaine. C'est le taux le plus élevé parmi les régions françaises.

Le recours au télétravail en Île-de-France est plus développé chez les salariés occupant un poste de cadre ou travaillant dans les activités financières et dans l'information et la communication.

La pratique du télétravail est également plus fréquente chez les femmes, les diplômés du supérieur et les salariés avec plus d'un an d'ancienneté. Elle est plus développée dans le secteur privé et augmente avec la taille de l'entreprise.

INSEE FLASH ÎLE-DE-FRANCE

N° 109

Paru le : 17/02/2026

> [Imprimer](#)

> [Découvrir la collection](#)

DONNÉES
(xlsx, 14 Ko)

